



LE DÉPARTEMENT

ARRÊTÉ rectificatif de l'arrêté du 14 novembre 2023
2023-ETS PH - 030

Fixant le montant et la répartition pour l'exercice 2023
Dotation globale commune prévue au
Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens
Association « Deltha Savoie »
134 Allées Ateliers, 73250 Saint Pierre d'Albigny

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

Pôle social

Direction personnes âgées – personnes handicapées
Service « Accueil en établissement
personnes handicapées et SAAD »

Contact : Aviva MAX
☎ 04 79 60 29 28
✉ Aviva.max@savoie.fr

- VU** Le code de l'action sociale et des familles – notamment articles L.313-11 et R.314-43-1 ;
- VU** Les Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens entre le Département de la Savoie, l'État et l'association Deltha Savoie ;
- VU** La délibération du Conseil départemental en date du 16 décembre 2022 (budget primitif 2023 du Département) ;
- SUR** Proposition de Monsieur le Directeur général des services départementaux et de Madame la Directrice générale adjointe du pôle social ;

ARRÊTE

Article 1 - Pour l'exercice 2023 et jusqu'à publication d'un nouvel arrêté portant tarification, la dotation globalisée commune des établissements et services médico-sociaux financés par le Conseil départemental, y compris pour l'hébergement temporaire, gérés par l'association Deltha Savoie a été fixée, en application des dispositions des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens susvisés, à 9 455 640 €.

Article 2 - La quote-part de dotation globalisée commune prise en charge par l'aide sociale de la Savoie est fixée à 8 865 702 €. Elle est répartie entre les établissements et services, à titre indicatif, ainsi qu'il suit :

Établissements ou services	N° Finess	Montant de la quote-part en €
Foyer d'accueil médicalisé la Lauzière Hébergement Complet Internat	730 007 309	497 891
Foyer d'hébergement des Arves Hébergement Complet Internat CS	730 784 014	773 606
Foyer de vie le Bellachat Hébergement Complet Internat	730 790 417	1 468 856
Section d'accueil de jour les Cétives Accueil de jour	730 000 858	265 310
S.A.V.S. le Belvédère Prestation en milieu ordinaire	730 789 724	305 487
Foyer d'accueil médicalisé Le Platon Hébergement Complet Internat et Accueil de jour	730 009 297	1 222 447
Foyer d'hébergement les Alpis Hébergement Complet Internat CS	730 783 396	1 860 275 (dont 8 184 CNR situation complexe creton)
Foyer de vie le Solaret Hébergement Complet Internat et Accueil de jour	730 786 084	1 586 392
Section d'accueil de jour le Hameau Accueil de jour	730 001 849	164 756
Section d'accueil de jour annexée ESAT les 4 Vallées Accueil de jour	730 007 119	280 030
SAVS les Virolets Prestation en milieu ordinaire	730 785 805	313 095
SAMSAH en Vallée Prestations en milieu ordinaire	730 012 572	127 557

Article 3 - A compter du 1^{er} octobre 2023 et jusqu'à publication d'un nouvel arrêté portant tarification, les prix de journée opposables aux personnes prises en charge ne relevant pas de l'aide sociale de Savoie, y compris pour l'hébergement temporaire, s'établissent comme suit :

Etablissements et services	N° Finess	Prix de journée net	Prix de journée brut
Foyer d'accueil médicalisé la Lauzière Hébergement Complet Internat y compris hébergement temporaire	730 007 309	121,23	145,24
Foyer d'hébergement des Arves Hébergement Complet Internat CS y compris hébergement temporaire	730 784 014	179,61	241,64
Foyer de vie le Bellachat Hébergement Complet Internat y compris hébergement temporaire	730 790 417	134,11	155,95
Section d'accueil de jour les Cétives Accueil de jour	730 000 858	241,48	256,67
S.A.V.S. le Belvédère Prestation en milieu ordinaire	730 789 724	31,58	31,58
Foyer d'accueil médicalisé Le Platon Hébergement Complet Internat y compris hébergement temporaire	730 009 297	302,67	362,76
Foyer d'accueil médicalisé le Platon Accueil de jour	730 009 297	205,02	227,18
Foyer d'hébergement les Alpis Hébergement Complet Internat CS, y compris hébergement temporaire	730 783 396	97,26	119,47
Foyer de vie le Solaret Hébergement Complet Internat, y compris hébergement temporaire	730 786 084	2,88	3,36
Foyer de vie le Solaret Accueil de jour	730 786 084	3,14	3,41
Section d'accueil de jour le Hameau Accueil de jour	730 001 849	249 ,53	270,45
Section d'accueil de jour annexée ESAT les 4 Vallées Accueil de jour	730 007 119	65,95	77,27
SAVS les Virolets Prestation en milieu ordinaire	730 785 805	71,03	71,03
SAMSAH en Vallées Prestations en milieu ordinaire	730 012 572	27,98	27,98

Le CNR situation complexe n'est pas pris en compte sur le calcul du prix de journée.

La participation financière des adultes en accueil de jour est fixée à :

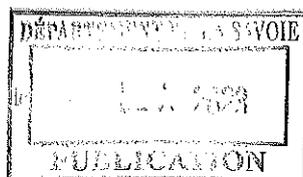
- . journée complète : 11,40 €
- . demi-journée avec repas : 7,84 €
- . demi-journée sans repas : 3,56 €

Article 4 - Un recours contentieux devant le Tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale de LYON peut être introduit contre le présent arrêté par toute personne physique ou morale intéressée, dans un délai d'UN MOIS à compter de sa publication ou de sa notification conformément aux dispositions des articles L.351-1 à L.351-8 du code de l'action sociale et des familles.

Article 5 - Monsieur le Directeur général des services départementaux, Madame la Directrice générale adjointe du pôle social et Monsieur le Président de l'Association Deltha Savoie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- publié sur le site Internet du Département de la Savoie,
- affiché à la Mairie de la commune concernée.

- 1 DEC 2023
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Pour le Président du Conseil Départemental



Par délégation,
Isabelle ROBERT
Secrétaire générale

CHAMBERY, le

Le Président,

30/11/2023
Date de réception en préfecture
0782230001320231130-2023-ETSPH-030-AR
Date de réception préfecture : 30/11/2023

Pour le Président
La Vice-présidente
déléguée
Corine WOLFF

Accusé de réception en préfecture
073-227300019-20231130-2023-ETSPH-030-AR
Date de réception préfecture : 30/11/2023